

Déclaration liminaire des élus FO Finances au CHSCT du 7 juillet 2020.

Madame la Présidente,

La persistance et le développement du virus dans de nombreux pays, de même que les milliers de personnes encore hospitalisées en France, nous portent à penser que la crise sanitaire n'est pas terminée.

Le risque d'une « deuxième vague » ou à tout le moins une recrudescence du nombre de malades, incite à une extrême prudence.

Cette crise aura démontré, mais à **FO Finances** nous en étions convaincus depuis longtemps, toute la pertinence d'une politique ministérielle de santé au travail de haut niveau.

Durant cette période, nos ministres ont dans un premier temps assumé leur présence à de nombreuses reprises, en acceptant de participer à des audioconférences. En revanche, dès après le 11 mai, Messieurs Darmanin et Le Maire ont déserté ces réunions.

Cette crise a rendu ses lettres de noblesse à certains métiers rendus « invisibles », qu'il s'agisse entre autres des secteurs du commerce alimentaire ou de la collecte des déchets.

Cette crise aura également été l'occasion de saluer l'engagement des agents du service public. En tout premier lieu, les professionnels de la santé, qui méritent beaucoup plus que des applaudissements ou une médaille.

Les agents du service public économique et financier ne sont pas en reste. Toutes les directions de Bercy, communément dénommées de seconde ligne, ont répondu présentes. Grâce à leurs actions, le pays a tenu le choc.

Les agents des directions du trésor, du budget, de la législation fiscale ont géré la crise économique, pris dans l'urgence les mesures nécessaires et participé à l'élaboration de trois Lois de Finances rectificatives.

A la DGFIP, certains agents ont accompli leurs missions en présentiel dans un environnement difficile et avec au début de la crise, bien peu de protection. Nous pouvons citer, bien qu'ils ne soient pas les seuls, les agents affectés dans les trésoreries hospitalières. Par ailleurs, des milliers d'agents de cette direction ont mené avec succès une campagne de déclaration de revenus dans des conditions très particulières.



A la Douane, nombre d'agents ont poursuivi leurs missions aux frontières dans des conditions de sécurité délicates. De même d'autres agents ont dû, sous une pression maximale, assumer le dédouanement des masques.

A la DGE, « une taskforce masque » pour permettre l'approvisionnement de tous a été mise en oeuvre et le conseil aux entreprises en difficultés a été le bienvenu.

A la DGCCRF, une pression hiérarchique et médiatique a contraint les agents aux contrôles des prix notamment sur les gels et les masques dans des conditions indignes, avec des textes législatifs inopérants.

A l'INSEE, les agents ont dû répondre à une explosion de la demande en statistique afin de mesurer les multiples incidences de la crise sanitaire.

Enfin, dans des conditions très aléatoires nombre d'agents du ministère ont tenté de répondre au mieux aux besoins du service en mode télétravail.

En réponse à leur professionnalisme et leur dévouement exemplaire, les ministres ont au mieux consenti à octroyer une prime à un agent sur trois. Les autres quant à eux, ont vu leur solde de jours de congés amputé !

A peine plus de 30% d'agents sont bénéficiaires de la prime sur des critères totalement hermétiques et différents d'une direction à une autre.

Quant au principe de l'ordonnance congés, les agents ne peuvent être tenus pour responsables de la crise sanitaire et à ce titre ne devraient pas être pénalisés. Contrairement à ce que pourraient penser les ministres, le confinement n'était pas des vacances.

La décision d'attribuer une prime « Covid » et l'adoption le même jour, en Conseil des ministres de l'ordonnance congés était tout sauf une coïncidence ! Cette entourloupe aura alimenté bien des polémiques et ravivé de fortes tensions dans une période qui n'en n'avait vraiment pas besoin.

C'est pourquoi, alors qu'ils ont été au front par milliers, les agents de nos ministères ressentent aujourd'hui de la colère et de l'indignation.

Dans ce contexte, **FO Finances** considère que la reconnaissance doit passer par une revalorisation des traitements et revendique en conséquence, une augmentation de la valeur du point d'indice et la mise en oeuvre d'un plan de promotions exceptionnel.

Quand un État peut prêter des milliards d'euros à des entreprises privées, sans aucune contrepartie, ni garantie pour la sauvegarde de l'emploi, il doit être en capacité de reconnaître la technicité et la qualification de ses agents en les rémunérant en conséquence et en leur offrant un déroulement de carrière décent.



Depuis le 11 mai, nos ministres n'affichent guère qu'une seule préoccupation, reprendre la marche forcée de l'ensemble des réformes mises en sommeil le 16 mars.

L'agenda social ministériel tout comme ceux des directions traduisent sans détour cet objectif. La publication des textes découlant de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique en témoigne également.

Sans attendre le bilan de la crise, nos ministres restent « droit dans leurs bottes » et s'empressent à supprimer les CHSCT, alors même que cette instance a démontré toute sa pertinence dans la dernière période.

Les travaux engagés à Bercy pour supprimer les CAP « Promotions » participent de la même politique. Nos premiers échanges ont démontré que l'abandon de tous les « garde-fous » dans le processus des promotions, ouvrent la voie à ce que nous appelons le « fait du prince ».

S'agissant du périmètre directionnel, les réformes sont également relancées avec vigueur : Nouveau réseau de proximité, dé-métropolisation à la DGFIP, transfert de missions à la DGDDI.

Force est de constater, même si nous n'étions pas dupes, que nos ministres et leurs directeurs se projettent dans le « monde d'après » en conservant leurs certitudes. Les discours sur « l'autre chemin » sont vite tombés aux oubliettes.

Un « monde d'après » qui en retiendrait les bonnes conclusions, renoncerait au projet d'inter ministérialité uniquement motivé par des raisons budgétaires complètement inappropriées aujourd'hui.

Lors de cette crise, les acteurs de l'action sociale ministérielle ont eux aussi fait preuve de réactivité dans des conditions particulièrement délicates. Un service de restauration collective certes en mode dégradé, a été assuré. Quelques logements ont pu être mis à disposition de personnels soignants. Une offre de séjours « enfants » a pu être partiellement maintenue.

Pour autant, les ministres ont décidé d'amputer les subventions des associations des sommes économisées dans la période. Alors que la crise aura des répercussions lourdes de conséquences sur la trésorerie des associations, cette décision ne peut être que fermement condamnée !

Permettez-moi d'appeler solennellement votre attention au sujet d'un mal profond qui se développe en silence : c'est la souffrance et le mal être de beaucoup d'agents face à cette pandémie. Il nous revient nombre de situations d'agents qui ont tout simplement peur de reprendre le travail pour des raisons multiples.



Madame la Présidente, les ministres de Bercy peuvent s'enorgueillir d'être à la tête d'un ministère qui a répondu crânement présent durant cette période de crise sanitaire. L'absolue nécessité d'un service public économique et financier fort, au plus près des citoyens n'est plus à démontrer. Les ministres doivent désormais en tirer les bonnes conclusions en termes de missions, d'emplois, de rémunérations, de déroulements de carrière, de formation, de conditions de travail.

Pour l'heure, les premières orientations n'incitent guère à l'optimisme, encore moins d'ailleurs à l'écoute des discussions engagées dans le cadre du « Ségur de la santé » ou l'annonce de la relance de la réforme des retraites.

Dans ce contexte, FO Finances tient très sérieusement à vous alerter sur les dangers de poursuivre dans cette voie au regard de la cohésion sociale dans nos ministères et bien au-delà.

Sans changement profond des orientations ministérielles, les ministres courent le risque de voir succéder à la crise sanitaire et la crise économique, le temps de la crise sociale.

Laon, le 7 juillet 2020.